



Petite histoire de mot !

A l'origine on entend souvent, "droit comme un I", "trace une ligne droite", "tiens-toi droit" ? Quand je serai grand, j'aurai le droit de faire comme papa ? ou maman ? (parité oblige)

Petit à petit le droit se redresse, prend corps, devient plus fort, atteint sa majorité. "J'ai le droit" résume cette évolution.

En disant cela, c'est un peu comme si je frappais du poing sur la table, sous-entendu "je peux faire ce que je veux, non ? puisque j'ai le droit !"

Il peut arriver que le droit suive des chemins de traverse. En effet, ne dit-on pas qu'il faut suivre le "droit chemin" alors qu'en fait, il arrive fréquemment que l'on tourne à gauche ou à droite !

Et puis en grandissant, le droit devient sérieux, on se concentre sur lui, on fait des études de droit, il se voit consigné dans des manuels. En vieillissant, comme tout un chacun, il se diversifie : droit civil, droit social, droit pénal, droit du travail,... Sans aucun secret, il s'écrit sur des pages et des pages. Napoléon est passé par là, les codes apparaissent !

Et puis un jour, voilà qu'un homme, un peu journaliste, un peu médecin, un peu philosophe et humaniste, un peu fou quoi !, nous parle des droits de l'enfant ! Surprise, étonnement, les enfants auraient donc des droits ? Et cet homme continue sa marche, il écrit, il met en place une "République des enfants" et les principes qu'il propose contribuent à l'élaboration de la Convention internationale des Droits de l'Enfant.

Merci M. Janusz KORCZAK !

L'année 2014 a permis de fêter un double anniversaire : celui des 25 ans de la Convention internationale des Droits de l'Enfant et celui des 15 ans de la Maison des Droits de l'Enfant

A l'image des jeux coopératifs dont nous cherchons à promouvoir le développement, le travail associatif permet la promotion de toutes les qualités requises à un travail d'équipe. Chacun s'enrichit des connaissances de l'autre, partage son ou ses expériences, donne, de part ses avis, des éclairages multiples, divergents parfois et complémentaires au final sur une situation, un projet, un choix d'orientation. Ces apports permettent la réalisation d'objectifs communs.

C'est dans ce cadre, qu'a pu s'effectuer, au sein de lycées et collèges, la mise en place concrète des reconstitutions de séances de tribunal pour enfants issues du programme "Violences et responsabilités des mineurs". Matière vivante, ces classes, qui vont de la troisième à la terminale, réagissent à chaque intervention de manière différente.

Réactions multiples enregistrées lors de ces douze reconstitutions, questions, échanges, surprises parfois quant à cette Justice des mineurs que nous essayons de leur faire approcher, tous ces éléments ainsi que les avis de leurs professeurs enrichissent notre expérience et nous incitent, nous encouragent à poursuivre ces animations vers une sensibilisation la plus efficace possible.



Cette activité ne doit bien sûr pas faire passer sous silence tous les autres domaines dans lesquels la Maison des Droits de l'Enfant intervient. Cette diversité et la pondération avec laquelle ces actions sont menées lui assurent une certaine reconnaissance sur le terrain.

La disponibilité des bénévoles et l'implication quotidienne de chacun sont gratifiantes au regard de cette pérennité d'action de la Maison de Droits de l'Enfant : 15 ans de présence, ce n'est pas rien !

Le 20 novembre 2014, la création théâtrale des jeunes du Lycée Jean Giraudoux, devant M. Pierre JOXE, a entre autres permis de souffler les bougies de ce quinzième anniversaire. Moment émouvant, centré sur ce qui est le fondement de l'activité de la MDE : les Droits de l'Enfant !

Tout comme dans les jeux coopératifs, la contribution de chacun des membres de cette équipe a assuré et rendu possible la diversité de ce développement en 2014. Qu'ils en soient vraiment, très sincèrement remerciés.



ACCUEIL - CONSEIL - ORIENTATION

Il a fallu 3 ans pour que le niveau du nombre de consultations redevienne ce qu'il était avant notre déménagement. On compte une trentaine de dossiers ouverts et une cinquantaine d'enfants concernés (le nombre d'enfants par famille n'étant pas toujours renseigné).

Les consultations téléphoniques restent constantes deux à cinq fois par semaine.

On constate que le public puise son information, tout au moins dans le domaine pratique (démarche, procédure), sur Internet ce qui réduit le contact direct. Il en résulte que les demandes auprès de la MDE ont changé de nature et concernent des cas particulièrement lourds en situation de blocage ou d'échec vis à vis des institutions. Il n'est pas rare qu'il soit nécessaire de procéder à plusieurs rendez-vous pour le même dossier et/ou de rencontrer plusieurs personnes. Parmi ces situations difficiles, des cas de harcèlement, de discriminations sur le plan scolaire (entre autres d'enfants précoces), d'adolescents en perte d'estime de soi ou victimes d'un basculement de responsabilités, de parents rejetant toutes les décisions prises dans le domaine social et/ou judiciaire,...

Les tranches d'âge 7-10 ans et 11-15 ans représentent à elles seules 75% des cas. Les personnes contact restent les mères (48%), les grands-parents (21%) et les pères (17%).

Après une première entrevue avec un adulte, la venue de l'adolescent ou de l'enfant devient plus fréquente.

Plus de 60% des cas restent liés à des situations conflictuelles de séparation parentale.

DOCUMENTATION

Nous disposons toujours d'un stock important de documents très variés relatifs à la Convention internationale des droits de l'enfant et à son application à travers le monde. Ce stock est régulièrement mis à jour par des achats effectués sur nos fonds propres et enrichis par les publications de nos partenaires habituels : RITIMO ; DEI France ; Amnesty international ; Défenseur des Droits ; Bernard DEFRANCE ; pour ne citer que les principaux.

Depuis plusieurs années déjà, nous avons remarqué une lente érosion de la fréquentation de notre Centre de documentation au profit, il est vrai, d'une progression importante de notre site Internet. L'année 2014 semble marquée par un net retournement de tendance puisque tous les indices sont à la hausse : visites au Centre ; demandes par courrier postal ou électronique ; fréquentation du site Internet ; l'ensemble affichant une augmentation de près de 70% par rapport à l'année dernière.

COMMUNICATION - INFORMATION

Ce secteur clé poursuit parallèlement un double objectif :

- faire connaître la Convention internationale relative aux Droits de l'Enfant
- informer le public sur les activités de notre association et les services qu'elle est en mesure de rendre localement.



Alors que la Convention célèbre cette année son 25^{ème} anniversaire et qu'elle est à ce jour la Convention internationale la plus largement ratifiée à travers le Monde, on peut s'étonner que la situation des enfants soit encore si dramatique dans de nombreuses régions de la planète, victimes directes ou indirectes de la pauvreté et des conflits armés. En France même, certaines avancées ont été ces dernières années remises en question.

Afin de contribuer à cette nécessité d'informer, nous sommes allés à la rencontre du public à l'occasion de divers événements dont nous avons été les initiateurs ou les invités :

Conférence

- le 2 avril, à l'occasion de notre Assemblée générale annuelle, Mme Michèle-Laurence PORNON nous a informés sur les missions et les activités de la Protection Judiciaire de la Jeunesse dont elle a la charge dans l'Indre.

Animations

- le 3 avril, à la Fête de la Solidarité à Déols ; - les 12 et 13 avril, au Salon du Livre de jeunesse à Châteauroux ; - le 20 juin, à la Fête de la musique au Centre social Touvent-Grands Champs à Châteauroux ; - les 20 et 21 septembre, au Forum des associations à Châteauroux ; - le 19 novembre, place de la République à Châteauroux ; - les 21 et 22 novembre, dans le cadre de "Resistencia" à Issoudun ; nous avons animé des stands autour des Jeux coopératifs notamment.

Rencontres avec les scolaires

- 18 avril : Journée d'information au Collège Beaulieu (thème : la violence domestique)
- 3 septembre : Forum des associations au Lycée d'Alembert à Issoudun
- 10 septembre : Rencontre avec les élèves de seconde (Arts du spectacle) au Lycée Jean Giraudoux à Châteauroux
- sans compter les nombreuses interventions dans le cadre du programme "Violence et responsabilité des mineurs" (voir chapitre spécial).

Contacts avec les Médias

Indispensables pour donner de la visibilité, et donc de l'efficacité, à nos actions.

- 5 février : interview en direct de Walther KINDTS sur France Bleu Berry
- 25 mars : présence de Bip TV, France Bleu Berry, l'Echo-La Marseillaise et la Nouvelle République à une reconstitution d'audience du Tribunal des Enfants au Collège Beaulieu à Châteauroux
- 9 juillet : interview pour le magazine mensuel de la MGEN
- 29 octobre : point-presse pour présenter la manifestation du 20 novembre
- 7 novembre : interview en direct de Walther KINDTS et Maurice TANCHOUX sur Radio Balistiq sur l'histoire, les activités et les projets de la MDE
- 19 novembre : interview en direct de Walther KINDTS sur les antennes de Bip TV
- 21 novembre : interview de Maurice TANCHOUX pour la rubrique "Grands témoins" de la Nouvelle République

Au total, ces contacts ont généré :

- 3 passages télévision
- 3 passages radio
- 15 articles presse (L'Echo-La Marseillaise ; la Nouvelle République ; le Bulletin municipal de Châteauroux ; la revue de la MGEN 36 ; TéléZapping 36)



VIOLENCE ET RESPONSABILITE DES MINEURS

Initié dans le cadre plus général des Campagnes de sensibilisation à la Non-violence, notre programme pédagogique "Violence et responsabilité des mineurs" est en pleine croisière.

Deux séances de théâtre-forum animée par la Compagnie du Loup Garou ont été proposées le 15 avril au Collège Beaulieu et au Collège Rosa Parks. Elles ont permis de comprendre de façon très ludique comment un geste maladroit, une parole irréfléchie, une action banale, peuvent dégénérer et avoir des conséquences disproportionnées, voire dramatiques.

Onze reconstitutions d'audience du Tribunal des enfants ont été organisées dans trois établissements scolaires : collège Beaulieu et collège Rosa Parks de Châteauroux et Lycée d'Alembert d'Issoudun. Grâce à elles, les élèves ont pu réaliser que, bien que mineur, ils restent pleinement responsables de leurs actes et, mieux comprendre le fonctionnement de la Justice des mineurs en France.

Le 18 décembre enfin, était lancé l'étude d'une action portant sur le problème du harcèlement à l'école, en collaboration avec quatre étudiantes de l'ESPE (école supérieure du professorat et de l'éducation) de Châteauroux, le collège Beaulieu, le Centre social Beaulieu et la Maison de quartier Ouest.

SOLIDARITE INTERNATIONALE

Notre partenariat avec l'association "Cœur de France - Cœur d'Afrique" de Romorantin s'est concrétisé par six livraisons d'un total de 11 500 ouvrages divers destinés à la création d'une bibliothèque au Bénin et à la Bibliothèque nationale de Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, nous avons fait parvenir un lot de 2000 livres à l'association "Livres sans frontières" de Notre Dame de Bondeville (Seine-Maritime) pour être transmis à la République populaire du Congo.

De nouvelles pistes ont été explorées vers d'autres destinations avec de bonnes chances de succès.

20 NOVEMBRE - UNE JOURNEE EXCEPTIONNELLE

Incontestablement, la journée du 20 novembre a constitué le "point d'orgue" de nos activités en 2014.

Célébrant à la fois le 25^{ème} anniversaire de la Convention internationale des Droits de l'Enfant et les 15 ans de notre association, cette journée nous a valu une distinction nationale par l'obtention du très officiel label décerné par le Défenseur des Droits.

Tout a commencé par la découverte d'un ouvrage de l'ancien ministre Pierre JOXE intitulé "Pas de quartier : délinquance juvénile et justice des mineurs" et de l'idée qu'un passage de ce texte était susceptible d'être traduit sous forme théâtrale. L'autorisation préalable de l'auteur étant acquise, la classe de seconde Arts du spectacle du Lycée Jean Giraudoux de Châteauroux acceptait le défi avec enthousiasme. Il en a résulté une création originale remarquable qui a donné lieu à deux représentations (scolaires et tous publics) salle Gaston Couté à Châteauroux en présence de l'auteur du texte, Pierre JOXE lui-même, qui avait tenu à être là en cette occasion. Succès total, salué chaleureusement par un public nombreux et par l'auteur, bluffé par la performance et le talent des jeunes acteurs et de leurs professeurs.



ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

Notre éloignement du centre-ville ne nous a pas permis de retrouver nos effectifs d'avant notre déménagement. Nous avons néanmoins accueilli neuf enfants, du CP à la 3^{ème}, et venus de six établissements scolaires différents. Cette dispersion s'explique sans doute par le fait que les écoles les plus proches peuvent toutes bénéficier d'un dispositif d'aide aux devoirs de proximité, à l'exception de l'école des Marins. De fait, et ce n'est guère étonnant, cette dernière fournit déjà plus de la moitié de notre effectif actuel.

RECHERCHE DE FONDS

Une association, quelle qu'elle soit, a besoin d'argent pour fonctionner : frais locatifs, fournitures administratives, assurances, déplacements, salaire (même réduit à la limite de l'acceptable), frais de communication, etc.

Sans ressources directes, il nous faut donc compter sur les subventions publiques qui n'ont couvert cette année que 37% de nos besoins. Où trouver le reste ? Les adhésions (marginales), les dons de particuliers (toujours aléatoires), les recettes de manifestations organisées par des tiers (Marche du Rotary Club de Châteauroux le 6 avril à Luant ; la 13^{ème} compétition caritative de golf par l'association sportive du Golf-Club du Val de l'Indre de Villedieu le 6 avril) ne suffisent pas. Il faut encore avoir recours à nos traditionnels lotos et ventes sur catalogues pour boucler notre budget. C'est beaucoup de temps et d'énergie qui pourraient être sans doute plus utilement dépensées ailleurs.



**MAISON DES DROITS
DE L'ENFANT**



REMERCIEMENTS

A un titre ou à un autre, ils ont soutenu notre action en 2014. Nous tenons à leur témoigner notre vive reconnaissance.

Mentions spéciales

Membres associés :

Le titre honorifique de membre associé est décerné à toute personne ou toute structure "*participant à la réalisation des objectifs de l'association, et (ou) apportant de façon occasionnelle ou permanente un soutien matériel significatif à son fonctionnement*" (extrait des statuts de la MDE).

Mutualité française Centre

Mutualité Assurance des Instituteurs de France (MAIF)

Association sportive du Golf-Club du Val de l'Indre

Rotary Club de Châteauroux

Les marraines de la Maison des Droits de l'Enfant

Nicole AVEZARD

Dominique DIMEY

Agence Française de Développement (AFD) (par l'intermédiaire de RITIMO)

Conseil régional du Centre

Conseil général de l'Indre

Municipalité de Châteauroux

Municipalité de Coings

Municipalité de Déols

Communauté d'agglomération castelroussine (CAC)

Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)

Mme Le MONNIER de GOUVILLE, Directrice de la Direction de la Prévention et du Développement Social (DPDS)

Mme Marylène BERQUEZ - Référente parentalité Caisse d'allocations familiales de l'Indre

Ordre des avocats du Barreau de Châteauroux

Maître Emmanuelle RODDE

M. Arnaud LEJEUNE, psychologue

Mme Maryvonne HOUVIEZ, Présidente d'Espéranto Indre

M. Jean Noël BUISSON

M. Nicolas BOIJEAUD - Directeur de la Maison d'Enfants de Déols

M. GILBERT - Président de l'Association départementale de l'Indre pour l'accueil et la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes (ADIASSEA)

Mme Michèle-Laurence PORNON - Responsable de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

Mme Viviane DORSILE

Mme VICENTE - Proviseur du Lycée Jean Giraudoux de Châteauroux

Les élèves de la classe de 2^{nde} Arts du spectacle du Lycée Jean Giraudoux de Châteauroux et leurs professeurs

La Compagnie théâtrale du Loup Garou



L'association Cœur de France - Cœur d'Afrique de Romorantin
L'Association Livres sans frontières de Notre Dame de Bondeville
Mme Dominique DIMEY et ses musiciens (Pierre BLUTEAU et Doné Andriambaliha
RANDRIANANTOANINA)
Les membres du Conseil d'administration de la Maison des Droits de l'Enfant

Les participants bénévoles à nos activités

Les adhérents

Les donateurs

La presse écrite, parlée et télévisée

...ainsi que toutes les personnes qui répondent généreusement à nos sollicitations (lotos, spectacles, ventes diverses).

et tout particulièrement
M. Pierre JOXE